

Colloque QSF : T. Coulhon et G. Roussel questionnent la priorité au maintien de l'emploi scientifique

Paris - Publié le jeudi 19 octobre 2017 à 15 h 48 - Actualité n° 104325

« Le budget de l'ESR est de 27 Md€ - ce qui est beaucoup -, et il est en hausse, ce qui n'est pas le cas de tous les budgets. Je pense qu'il existe des marges à trouver au sein de ce budget si nous affrontons les problèmes collectivement. Le financement récurrent des laboratoires est bas, mais c'est aussi la conséquence de choix collectifs. Nous avons décidé de préserver l'emploi scientifique. C'était un choix collectif. Notre système est en grande partie auto-administré. Nous pouvons interroger ces équilibres. Avons-nous le bon nombre de personnels de soutien par chercheur ? Avons-nous le bon rapport masse salariale sur crédits de fonctionnement ? », déclare [Thierry Coulhon](#), conseiller d'Emmanuel Macron, en charge de l'Esri, lors du colloque « Le bon gouvernement de la recherche - Pour une pluralité des modèles de recherche », organisé par QSF au Collège de France, le 13/10/2017.

Il intervient dans le cadre d'une table ronde intitulée « Financement et administration de la recherche (public et privé) » en compagnie notamment de [Gilles Roussel](#), président de la CPU.

Interpellés par des questions de la salle sur le financement de la recherche, ils déclarent :

- « Il est important de trouver des sources de financement pour le long terme. Il faut faire des efforts de restructuration et donner plus de raison à l'État de nous faire confiance », affirme Thierry Coulhon.
- « Le CNRS a fait le choix de privilégier le maintien de l'emploi ce qui a eu pour conséquence le transfert du fonctionnement de la recherche des organismes vers les universités. Il y a des choix à faire. Peut-être ne faut-il pas toujours privilégier la question de l'emploi pour se préserver des moyens de fonctionnement [...] Je plaide par ailleurs pour la prise en compte des coûts complets et non des coûts marginaux dans le calcul du préciput attribué à l'établissement accueillant une équipe lauréate d'un appel à projets », affirme Gilles Roussel.

News Tank retranscrit ci-dessous leurs interventions avant la séance de question-réponse.

« Les institutions universitaires sont à un tournant » Thierry Coulhon

« Les institutions universitaires sont à un tournant. Nous sommes à un moment de bascule qui peut être positif avec un peu de chance.

Deux grandes questions se posent :

- l'organisation du paysage d'abord, ou plutôt, son auto-organisation. L'État a un rôle à jouer dans ce phénomène. Il doit tenir une parole claire. À ce titre, les messages de l'Élysée, Matignon, le Mesri et les

autres ministères sont plus cohérents, plus fluides, plus transparents qu'ils ne l'ont été par le passé. Notamment quand on pense au cas de Saclay.

- L'admission à l'université et dans l'enseignement supérieur en général : un débat va avoir lieu sur ce sujet et sa mise en œuvre va nous engager.

Une question pourrait tendre nos échanges, celle du recrutement des enseignants-chercheurs, mais elle n'est pas au sommet de l'agenda pour le moment, ce qui nous permet de gagner du temps pour en discuter.

Je viens ici pour délivrer plusieurs messages tout en respectant le fait que la concertation n'est pas terminée :

- Il faut regarder la diversité des établissements et des étudiants telle qu'elle est, et l'assumer.
- Il faut prendre toute une partie d'une classe d'âge qui, à tort ou à raison, pense qu'elle doit entrer dans l'enseignement supérieur. Nous ne voulons pas leur dire non. Il faut avoir quelque chose à leur proposer. Il faut donc répondre aux attentes réelles, créer des formations professionnalisantes et courtes. On ne peut plus traiter toute une classe d'âge en prenant en compte les attentes d'une partie seulement.
- Il faut dire la vérité sur nos taux de succès par bac. Ce sujet n'est pas évident quand le modèle d'allocation des moyens dépend du nombre d'étudiants qui entrent et pas du nombre d'étudiants qui sont diplômés ou qui s'insèrent dans le milieu professionnel...
- Le tirage au sort est absurde. Pour en sortir, il faut pouvoir tenir compte des choix, des capacités, des aspirations des étudiants.

Une des difficultés de mise en œuvre du système sera qu'il faudra que les enseignants-chercheurs regardent de près les dossiers. Je suis confiant. Ce sera beaucoup de travail, il faudra de l'inventivité, mais je ne suis pas inquiet.

Maintenant, il ne faut pas que tous les acteurs du système aient le même but, à savoir maximiser le nombre de mentions très bien qu'ils attirent. Il faudra réguler le système d'une façon ou d'une autre. Et là se pose la question de l'instauration du civisme dans une société. Il y aura un équilibre à trouver. Les valeurs du milieu académique et l'éthique des enseignants-chercheurs vont avoir un rôle important à jouer. »

« Il ne faut pas que tous les acteurs du système aient le même but, à savoir maximiser le nombre de mentions très bien qu'ils attirent

« Redonner de la liberté et de la confiance au chercheur » Gilles Roussel

« On n'administre pas l'acte de recherche, on administre les conditions de son exécution

« Je ne crois pas qu'un président de la CPU se soit souvent présenté devant vous. J'interviens aujourd'hui en tant que président de la CPU et pas juste en tant que président de l'Upem. Concernant le thème de notre table ronde, "Financement et administration de la recherche", à la question "peut-on administrer la recherche ?", je réponds : non.

On n'administre pas l'acte de recherche, on administre les conditions de son exécution. Ces conditions varient selon les disciplines et concernent les questions d'équipements, d'organisations, de numérique, etc.

La pression qui s'exerce aujourd'hui nécessite de prendre des décisions et de faire des choix dans ces domaines. Le financement de la recherche est largement insuffisant et tout le monde souhaite une augmentation considérable des moyens, mais, même si cela advient, il faudra encore faire des choix entre les disciplines, les équipements, etc.

L'économie de la connaissance prend la place de la société de connaissance. Ce mouvement se concrétise par une attente plus importante sur des retours financiers des investissements consentis.

Je veux dire quatre choses concernant l'administration des conditions d'exercice de la recherche :

- Il faut redonner de la liberté et de la confiance au chercheur. On leur demande trop souvent des impacts concrètement vérifiables. Il ne faut pas exagérer cette notion d'impact, et distribuer les crédits selon des défis sociétaux prédéfinis, revient à favoriser une pensée de court terme.
- Il faut permettre aux établissements de retrouver des marges de manœuvre. Les établissements, au plus proche des équipes, sont les mieux à même de soutenir des projets à risques qui sont souvent mal évalués par des comités nationaux.
- Il faut débureaucratiser la recherche et simplifier son administration. Cela passe aussi par une présence plus importante des chercheurs dans les conseils.
- Il faut renforcer le doctorat en France et l'employabilité des docteurs. Les décideurs politiques sont rarement docteurs. Le recrutement de plus de docteurs dans la fonction publique permettrait d'avoir un milieu politique plus ouvert à la science. »

Qualité de la science française



Association créée en 1982.

Président : Olivier Beaud, professeur de droit public à l'université Paris 2 Panthéon-Assas.

QSF occupe deux sièges au Cneser, compte 54 représentants au CNU (mandat 2015-2019). Elle est également représentée au Conseil supérieur de l'éducation et au CNRS.

Fiche n° 3661, créée le 09/11/15 à 06:47

© News Tank 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »